

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS:

Un an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
Six mois, — 10 — — 13 — »
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 8 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.

3 heures 09 minutes du matin, Poste.
9 — 02 — — Omnibus-Mixte.
1 — 33 — — soir, Omnibus-Mixte.
4 — 13 — — Express.
7 — 22 — — Omnibus-Mixte.
9 h. soir (pour Angers seulement), Omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.

3 heures 09 minutes du matin, Mixte.
8 — 35 — — Omnibus-Mixte.
9 — 50 — — Express.
12 — 38 — — Omnibus-Mixte.
4 — 44 — — soir, Omnibus.
10 — 30 — — Poste.
Létrain d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

PRIX DES INSERTIONS:

Dans les annonces... 20 c. la ligne.
Dans les réclames... 30 —
Dans les faits divers... 50 —
Dans toute autre partie du journal... 75 —

RESERVES SONT FAITES: Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires.

Chronique Politique.

Rien n'est plus intéressant à suivre que le mouvement politique qui s'opère actuellement en Allemagne.

L'opinion particulariste s'y développe dans des proportions inquiétantes pour le couronnement de l'œuvre de M. de Bismark. Le noble idéal de la « grande patrie allemande » n'a point cessé d'être l'objet des aspirations des États du Nord et du Sud; mais il est visible que les populations et les Parlements de ces pays sont antipathiques à des mesures qui préjudicieraient à leur autonomie, et ne favoriseraient que les tendances vers un état unitaire, sous le sceptre des rois de Prusse.

Le conflit bavarois, les résistances autonomistes de la première Chambre de Saxe, empruntent à la restauration du gouvernement parlementaire en France une importance toute particulière.

C'est, pour la Prusse, le point de départ d'une campagne politique dans laquelle le chancelier de la Confédération du Nord ne sera plus aidé par le spectre opportunément évoqué de l'ambition française et des réminiscences du premier Empire. Tant que le sort de la paix ou de la guerre dépendait, en France, du pouvoir personnel de l'Empereur, M. de Bismark avait un argument commode contre les velléités d'indépendance de certains États allemands, peu désireux de se laisser absorber dans l'hégémonie prussienne. Aujourd'hui que la direction de la politique extérieure de la France est confiée à un ministère sérieusement responsable devant le pays, et aussi peu jaloux

de laisser périliciter l'honneur national vis-à-vis de l'étranger que de compromettre la paix de l'Europe par des aventures inconsidérées, le plan politique de M. de Bismark est complètement dérangé.

L'heure des revanches de Sadowa a sonné pour le roi Guillaume, et, détail à constater, c'est la liberté qui l'a deux fois marquée à l'horloge de l'histoire: la liberté en Autriche, car l'empire des Habsbourg s'est relevé de 1866 par ses institutions libérales; la liberté, en France, car l'inauguration de l'empire parlementaire, en dissipant les craintes chimériques que savait si bien exploiter le chancelier allemand, laisse la Prusse en présence d'une Allemagne qui désire être unie, mais ne veut point être absorbée.

Nous suivrons avec attention cette situation nouvelle dans les phases successives qu'elle va traverser.

L'Angleterre est revenue à la vie politique. La session de son Parlement a été ouverte mardi.

On mande de New-York, 6 février:

Un combat a eu lieu au Mexique; près de San-Luis-de-Potosi. Les insurgés ont été vainqueurs. Les troupes de Juárez ont perdu vingt canons.

L'ARRESTATION DE M. ROCHEFORT.

Où et comment l'ordre d'arrêter M. Rochefort sera-t-il exécuté? — Telle était la question qu'on se posait lundi. Sera-t-il exécuté chez lui, comme on le croit généralement, ou bien à la sortie du Corps-Législatif?

Une certaine animation autour de M. Rochefort, pendant la séance, paraît donner raison à cette dernière opinion. On voit M. Rochefort prendre des dispositions comme s'il s'attendait à ne pas rentrer chez lui; il communique avec ses amis et collaborateurs; ceux-ci l'interrogent sur la conduite qu'il entend tenir au moment critique.

« Je veux être contraint par la force, dit-il, je ne ferai pas de résistance; mais je ne suivrai les agents que lorsqu'ils m'auront mis la main sur le collet. »

A la fin de la séance, on conseille à M. Rochefort de sortir par la rue; il refuse, et se dirige vers la grille du quai d'Orsay, donnant le bras à M. Ordinaire, accompagné et suivi d'un grand nombre de députés et de journalistes que la curiosité amène.

Cette curiosité est déçue; personne ne se présente pour arrêter M. Rochefort, qui semble tout étonné, se dirige vers son fiacre et y monte, après avoir serré la main de M. Gambetta. Au lieu de se rendre, comme d'habitude, aux bureaux de la Marseillaise, il se fait conduire rue de Provence, 57.

A huit heures trois quarts, M. Rochefort arrive rue de Flandre, à la Vilette, assez près du lieu où se tient une réunion qu'il doit présider; il descend de voiture, se dirige vers la salle; mais, à ce moment, M. Morel, commissaire de police, assisté de deux officiers de paix et d'une forte escouade d'agents, le fait entourer par ceux-ci et lui déclare qu'il l'arrête en vertu d'un mandat de justice.

Avant qu'on l'emmenne, M. Rochefort jette ces mots à M. Flourens: « Surtout, ne faites pas appel au peuple. Laissez faire! »

Aucune résistance n'a été opposée, soit par M. Rochefort, soit par ses amis.

Peut-être ceux qui étaient déjà portés à blâmer le ministère de sa résolution, lui reprocheront-ils également de s'être exposé à en aggraver les conséquences par la manière dont elle a été exécutée. Il est certain, en effet, que M. Rochefort pouvait être arrêté avec moins d'éclat, soit à la sortie du Corps-Législatif, comme on s'y attendait généralement, soit à son domicile de la rue de Provence. Mais il nous paraît assez délicat de décider si la façon de procéder choisie par l'autorité doit être considérée comme un luxe d'énergie inutilement dangereux, ou comme une épreuve décisive dont il était devenu nécessaire de courir la chance, pour en finir avec le fantôme qui hante, depuis six mois, le sommeil de la population parisienne.

LA SOIRÉE DE LUNDI.

On lit dans la Gazette des tribunaux:

M. Henri Rochefort a été arrêté ce soir à huit heures par des agents du service de sûreté, assistés d'un commissaire de police, agissant en vertu d'un mandat lancé pour la mise à exécution du jugement du tribunal de police correctionnelle qui a condamné M. Rochefort à six mois de prison pour délits commis par la voie de la presse.

L'arrestation a été opérée à la Vilette, rue de Flandre, vis-à-vis la salle servant aux réunions publiques tenues par le député de la première circonscription. M. Rochefort se préparait à pénétrer dans cette salle, accompagné de deux personnes, dont l'une vêtue d'une

PROLOGE.

LIANE.

Par CHARLES DESLYS.

(Suite.)

VIII.

Je m'étais bien gardé de redire aux deux sœurs le précédent entretien, ni surtout la conclusion dont je l'avais fait suivre. — Rien, d'ailleurs, ne justifiait cette hypothèse, je ne tardai pas à l'oublier, comme on oublie un rêve.

Anthime Barbejean semblait être devenu invisible, ou du moins se tenait respectueusement à distance.

Alice fit pour lui deux aquarelles, et les lui envoya comme il était convenu.

Elles furent payées de même, et sans que l'étrange amateur se permit aucune observation, aucune manifestation, si ce n'est d'en redemander encore.

Craignant d'abuser, Liane elle-même fut d'avis qu'il fallait attendre.

Quant au prétexte, il était tout trouvé d'avance: la jeune aquarelliste pouvait à peine suffire aux nombreux élèves qui, chaque jour, réclamaient ses leçons.

Une quinzaine ainsi se passa, sans autre incident qu'une lettre de Stephen, dont le retour se trouvait de nouveau retardé jusqu'à la mi-août pour le moins.

D'Anthime Barbejean, toujours même réserve.

Seulement, il arriva que plusieurs fois les demoiselles Thénicot me dirent:

— C'est étrange! Lorsque nous allons nous promener dans la campagne, on dirait que quelqu'un nous suit, nous épie, bien que sans jamais se montrer, sans qu'on puisse le reconnaître. Ici même, à Trouville, il y a sans cesse le soir comme une ombre sur nos pas. Cette nuit encore, cette nuit, j'ai cru entendre comme le bruit de quelqu'un qui se promenait dans la rue, sous nos fenêtres. Je me suis relevée, j'ai regardé... personne!

Il va sans dire que ce dernier détail venait de Liane, qui souvent se plaignait de peu dormir. Alice avait un sommeil d'enfant.

Ces jours-là, l'idée d'Anthime amoureux me revenait en tête; mais, comme il continuait à garder le plus profond silence, je finis par écarter complètement cette supposition, par me dire:

— Je me trompais, c'est impossible!

Un soir enfin, une lettre de lui nous arriva. Bonne grosse écriture campagnarde; quatre ou cinq fautes d'orthographe, tout au plus dans ces quelques mois.

« Vous ne m'envoyez plus rien, c'est mal tenir votre promesse. Permettez-moi donc de vous proposer un sujet: la fontaine de Saint-Arnould, où l'on va tremper les petits enfants afin de les rendre plus forts. Jadis, ma mère a fait comme les autres; ce me sera un souvenir d'elle. Je ne vous offre pas de payer plus cher cette aquarelle, mais je la désirerais cependant plus grande. »

Liane ne trouva rien à objecter à cette nouvelle demande, ni moi non plus; le ton même de la lettre venait de me raccommoder avec Barbejean.

Quant à Alice, elle désirait depuis longtemps peindre les ruines de Saint-Arnould; elle saisit avec un joyeux empressement l'occasion qui s'offrait d'elle-même.

Je sollicitai l'autorisation d'accompagner les deux sœurs, et dès le lendemain, à la naissante aube, nous nous mettions en chemin: tous les trois pour cet artistique pèlerinage.

IX.

Presque en face du manoir de Bonneville, de l'autre côté de la Touque, au pied de ces pittoresques collines qui vont se perdre dans le marais de Deauville, extrême limite de l'Océan, on trouve une charmante ruine entièrement enfouie dans la verdure.

C'est l'ancien prieuré de Saint-Arnould.

Les quelques livres que j'ai pu consulter ne donnent

que de très-vagues renseignements sur saint Arnould d'Iveline, canonisé au sixième siècle, et sur sa chapelle qui, très-probablement, ne fut d'abord qu'un simple ermitage mérovingien.

Ainsi s'explique la crypte existant sous l'église actuelle. Des éboulements successifs durent ensevelir l'ermitage et le transformer en une sorte de caveau sur lequel la piété neustrienne éleva plus tard un temple romain. C'est à cette époque, onzième siècle, que remontent les parties subsistantes de la nef et la tour carrée qui se tiennent encore debout... Plus tard encore, vers le commencement du quinzième siècle, une chapelle latérale fut ajoutée, une coquette chapelle ogivale.

Tout ce que je puis vous dire du rôle que joua ce modeste prieuré, c'est qu'il dépendait de l'abbaye de Cluny, de l'ordre de Saint-Benoît, et qu'à l'époque de la Révolution, il fut réduit à l'état de ruine.

Mais la robuste et pieuse végétation normande semble avoir pris à tâche de venger Saint-Arnould, de l'injure des hommes. De magnifiques frênes se sont élevés au milieu de l'église sans toit et lui refont un dôme de feuillage. Le lierre grimpe aux colonnes brisées, jette en travers des arceaux rompus ses bardies guirlandes, et, sans doute pour masquer les crevasses, recouvre entièrement la vieille tour.

Toutes sortes de plantes et d'arbrisseaux, amis des

blouse blanche, lorsque les agents, écartant ces deux personnes, ont notifié à M. Rochefort le mandat dont ils étaient porteurs.

M. Henri Rochefort n'a fait aucune résistance; au contraire, s'adressant à un grand nombre d'assistants qui se tenaient devant la porte de la salle des réunions, il leur a dit: « Restez, citoyens! je reviens dans un instant à la réunion. »

Le commissaire de police et les agents du service de sûreté ont emmené alors M. Rochefort dans la direction du quai de Seine et l'ont fait monter dans une voiture. Une demi-heure après, M. Henri Rochefort était écroué à la prison de Sainte-Pélagie.

Mais tout n'est pas demeuré calme après l'arrestation. M. Gustave Flourens, qui y avait assisté, sortit un revolver de sa poche et dégaina une épée renfermée dans une canne qu'il tenait à la main; puis, se tournant vers les groupes dont nous avons parlé plus haut, lesquels s'étaient rapidement grossis des personnes déjà réunies dans la salle, il s'écria « qu'il fallait arracher M. Rochefort aux agents de l'autorité. » On ajoute qu'il fit feu une fois de son revolver, et que deux ou trois autres individus présents s'étant, eux aussi, armés de revolvers, firent également feu, n'atteignant heureusement personne.

Au même instant la réunion qui se tenait dans la salle était déclarée dissoute par M. le commissaire de police délégué, et ce fonctionnaire se préparait à sortir, lorsqu'il fut entouré, entraîné dans la rue; des cris, des menaces de mort se firent entendre contre lui; la foule s'amassa, devenant plus hostile d'instant en instant; M. le commissaire intima en vain à ses agresseurs l'injonction de le laisser se retirer; il ne resta pas moins d'une heure en butte à leurs outrages et à leurs menaces, et fut enfin délivré par plusieurs agents accourus sur le lieu où ces faits se passaient.

Vers dix heures et demie, quelques perturbateurs ont tenté d'élever des barricades rue du Faubourg-du-Temple et rue Grange-aux-Belles, et aussi à peu de distance de la caserne de l'Ourcine; ils ont renversé des voitures et des omnibus; mais l'arrivée de plusieurs agents a suffi pour les disperser.

A la même heure, six omnibus descendant du dépôt des voitures de la Compagnie ont été renversés rue de Paris, à Belleville, et ont servi à construire une barricade d'une certaine importance. Les boutiques se sont aussitôt fermées.

A l'heure où nous mettons sous presse (une heure du matin), nous apprenons que de forts détachements de gardes de Paris, infanterie et cavalerie, se dirigent sur Belleville.

A la même heure, les boulevards, tout en présentant une certaine animation, ne sont le théâtre d'aucun désordre. Des escouades de sergents de ville sont massées dans la rue

Montmartre et au coin du boulevard, ainsi qu'à l'entrée du Faubourg-Montmartre.

Voici le récit de la France :

Le bruit se répand rapidement, dans la réunion publique de la rue de Flandre, que M. Rochefort vient d'être arrêté à la porte. M. Flourens, en entrant, prend la parole, déclare qu'il se met en révolution, et qu'il arrête le commissaire de police : « Si vous résistez, lui dit-il, en lui appuyant son revolver sur la gorge, si vous résistez, je vous tue. »

Des revolvers sortent des poches du groupe qui entoure M. Flourens; celui-ci, brandissant une épée nue qu'on vient de lui passer, exhorte le peuple à le suivre, et sort, emmenant avec lui le commissaire.

La bande, composée d'environ trois cents hommes, remonte la rue de Flandre, que la foule a déjà évacuée, et se dirige vers le canal Saint-Martin par la rue de Crimée, en chantant la *Marseillaise* et en criant: Vive la République! vive Rochefort!

Deux omnibus passent; on fait descendre les voyageurs, et on renverse les voitures; cinq fiacres ont le même sort, et l'entrée de la rue de Paris se trouve fermée. Les grilles de la boutique d'un boucher sont arrachées; tous les becs de gaz sont démolis ou éteints; on ne voit plus qu'une masse noire, ce sont les émeutiers. Il est onze heures.

La garde de Paris arrive et se range en bataille pendant que des gardes à cheval prennent par la rue Despoyer pour tourner la barricade. Après quatre sommations, la garde s'élançant sur la barricade au pas de course, et les émeutiers se sauvent à toutes jambes, remontant la rue. Une légère collision a pourtant eu lieu, quelques blessures ont été faites de part et d'autre, mais pas un coup de feu n'a été tiré. Une douzaine de prisonniers restent entre les mains de la garde. Les voitures sont relevées et mises en lieu sûr. A minuit et demi, tout est fini sur ce point.

A une heure moins avancée, vers dix heures, une bande de gamins avait arrêté, au coin de la rue du Faubourg-du-Temple et de la rue Folie-Méricourt, un omnibus et deux fiacres qu'elle renversa pour former une barricade; mais, un quart d'heure après, cette barricade, abandonnée par ceux qui l'avaient élevée, tombe aux mains des sergents de ville, qui redressent les voitures et les mettent en sûreté.

M. Flourens et ses compagnons les plus ardents, qui ont réussi à se retirer, se sont dirigés vers la Bastille. De ce côté-là tout est calme.

A onze heures, des rassemblements se forment sur le boulevard Montmartre, où sont massés trois cents sergents de ville qui parviennent à dissiper la foule, à onze heures et demie.

A une heure, les boulevards sont tranqui-

les, un escadron des gardes de Paris à cheval et une compagnie d'infanterie du même corps se tiennent sur la chaussée du boulevard Poissonnière, près du faubourg Montmartre, mais leur intervention n'est pas requise.

Dans le quartier latin, à la nouvelle de l'arrestation de M. Rochefort, les cafés se vident presque instantanément; aucun désordre n'a lieu. Quand des gardes de Paris à cheval remontent au pas le boulevard Saint-Michel, à onze heures et demie, ils le trouvent plus désert que d'habitude.

Pendant que les barricades, élevées sur les points que nous venons d'indiquer, étaient enlevées et détruites, la boutique de M. Lefauchoux, armurier, située dans le haut de la rue Lafayette, était mise au pillage. Des fusils et un grand nombre de revolvers sont devenus la proie des émeutiers.

Pendant toute la durée des troubles, des estafettes sont venues apporter de quart d'heure en quart d'heure, des renseignements aux ministres de la justice et de l'intérieur réunis à la préfecture de police.

Mardi. — Il n'y a en ce moment à la Conciergerie que cent cinquante-trois individus sur les cinq cents environ qui ont été arrêtés hier soir. Les autres sont encore à la mairie de la rue Drouot et à la caserne du Prince Eugène.

Le bruit a couru que M. Rochefort avait été transféré à Vincennes. Il est à Sainte-Pélagie, dans le pavillon dit des Princes.

Aujourd'hui seulement, MM. Paschal Grousset et Dereure ont reçu l'invitation de se constituer prisonniers à Sainte-Pélagie.

A deux heures de l'après-midi, calme complet dans les quartiers agités hier soir.

M. Gustave Fould, député des Basses-Pyrénées, a été blessé d'un coup de cassette.

Voici quelques extraits de l'article que publie M. Rochefort au sujet de l'invitation qu'il a reçue de se constituer prisonnier :

« Il faut croire, dit-il, que j'ai été réellement condamné ces jours-ci à six mois de prison. J'avais bien lu dans quelques journaux que deux ou trois vieillards vêtus de jupons noirs avaient marmoté entre eux quelques paroles me concernant; mais, préoccupé comme je le suis, je n'avais pas eu le temps de songer à ces fadaïses. »

Aujourd'hui je reçois du parquet une lettre signée d'un substitut dont je n'ai pu déchiffrer le nom. Ces gens-là sont tellement honteux de leur métier qu'ils se dissimulent derrière une signature illisible. C'est par le canal de ce commis que M. Ollivier « m'invite » à me constituer prisonnier lundi 7 courant, c'est-à-dire aujourd'hui, pour l'exécution du jugement rendu contre moi le 22 janvier.

« Non, monsieur l'homme du monde, je ne me rendrai pas à onze heures précises au rendez-vous de chasse que vous me donnez dans votre palais de Sainte-Pélagie. »

« C'est bien le moins que de ux des argousins qui vous entourent se donne la peine de venir eux-mêmes me mettre la main sur le collet. »

« Vous vous êtes écrié dans une de vos représentations à grand spectacle :

« Si vous nous y contraignez, nous serons la force. »

« Je vous y contrais, soyez la force. »

M. Rochefort termine en ces termes.

« Sachez seulement, ô Jocrisses du pouvoir, que vous avez commis une sottise nouvelle en m'invitant à me constituer prisonnier, car, si, en effet, je cherchais « des journées, » comme vous m'en avez accusé, je n'aurais qu'une chose à faire: Prévenir le peuple que je partirai à une heure donnée de la maison que j'habite pour me rendre en prison, et il est probable que quarante mille travailleurs feraient avec moi le parcours. — Henri Rochefort. »

La *Marseillaise* publie en tête de ses colonnes la protestation suivante :

« Lundi au soir, à huit heures et demie, Henri Rochefort, député de la première circonscription de la Seine, représentant du peuple, a été arrêté par la police, sur les ordres de M. Emile Ollivier, au moment où il allait entrer dans la salle de la *Marseillaise*, louée par lui pour réunir ses électeurs. »

« Il a été arrêté au milieu d'eux, se rendant au rendez-vous qu'ils lui avaient donné, fidèle jusqu'au bout à son mandat. »

« Jamais affront plus sanglant n'est tombé sur la joue d'un peuple. »

« C'est le Deux-Décembre recommencé, — mais, cette fois, de compte à demi avec les hommes de la rue de Poitiers. »

« L'attentat ne frappe que la démocratie, restée seule sur la brèche; — mais la démocratie, en 1851, c'était un parti; — en 1870, c'est la nation; c'est le peuple tout entier. »

« C'est plus qu'une insulte. — C'est une provocation! »

« Collaborateurs, amis, coreligionnaires politiques de Rochefort, — nous continuerons de tenir haut et ferme le drapeau qu'il tenait avec nous, et qu'il retrouvera, le jour venu, à moins qu'on ne l'arrache de nos mains. »

« Ce drapeau — c'est le drapeau de la démocratie socialiste, de la revendication implacable. »

« C'est le drapeau du peuple. — Il nous conduira à la victoire, le jour où le peuple le voudra bien. »

Arthur Arnould. — Ed. Bazire. —

E. Boursin. — Germain Cassé. —

Collot. — S. Dereure. — A.

ruines, croissent entre les dalles, sur les pleins-cintres et dans les moindres interstices de la pierre; un jeune ormeau s'est greffé sur un chapiteau, les clochettes du liseron se balancent aux treilles des ogives, et dans la niche occupée jadis par la statue du saint, une giroulette tient sa place. Rien de poétique et de saisissant comme le pittoresque amalgame de tous ces débris romains, de tous ces vestiges gothiques avec la libre et fantasque exubérance de toute cette végétation normande!

N'oublions pas de mentionner certains ornements de chapiteaux, et surtout la délicieuse ogive qui sert d'encadrement à un paysage plus délicieux encore.

On peut descendre dans la crypte; elle n'offre rien de remarquable, si ce n'est un amas de crânes et d'ossements. On vous dira: « Ce sont des reliques de martyrs! » Non... Il y avait autrefois un cimetière autour du prieuré; tous les débris humains qu'il contenait ont été mis là. Un grand Christ, à demi-brisé, surmonte mélancoliquement cet ossuaire et lui donne un aspect qui fait rêver... la réverie d'Hamlet!

Qu'étaient-vous, vous tous qui êtes là?... par quelles épreuves avez-vous passé?... Qu'avez-vous aimé?... Qu'avez-vous souffert?

Mais hâtons-nous de chercher des sujets plus riants, et, pour ce faire, sortons de la crypte, sortons même de la chapelle.

Ses abords sont mouvementés, ombreux, charmants. Non loin d'un gigantesque frêne, deux fontaines: l'une, en forme de baignoire, a pour patron saint Arnould lui-même: c'est celle dont il était parlé dans la lettre d'Anthime Barbejean; l'autre, la fontaine Saint-Clair, est souveraine pour les maux d'yeux, dit-on.

N'allez pas croire que je veuille ici faire l'esprit fort... nullement. La première fois que je visitai Saint-Arnould, c'était le dimanche d'après la Notre-Dame d'août. On disait la messe dans la chapelle, et, de toutes parts, parmi les décombres et les broutilles, des pèlerins étaient agenouillés. Il y avait là beaucoup de petits enfants. Un beau soleil d'août filtrait à travers le feuillage et semait parmi ces ombres comme des arabesques d'or. Tel était le recueillement de tous ces braves gens, telles étaient la sainteté et la poésie de l'office divin au milieu de ces ruines, que personne, je vous le jure, n'aurait eu l'idée de sourire.

Mais pareille cérémonie ne se renouvelle que deux fois l'an; mais presque toujours la ruine de Saint-Arnould est l'endroit le plus solitaire et le plus silencieux de tous les environs de Trouville.

Il en était ainsi ce matin-là, le matin où nous y arrivâmes, les sœurs Thévenot et moi.

Les premiers rayons du soleil souriaient à travers les arbres, légèrement agités par un air frais et doux. Il y

avait encore de la rosée sur les feuilles et dans l'herbe. Ça et là même, quelques dernières brumes attardées, mais déjà devenues diaphanes ainsi que de la gaze. Tout s'anima; tout s'éveilla; dans cette ombreuse retraite avec un épanouissement d'espérance, et jamais les oiseaux n'avaient plus joyeusement chanté les matins d'un beau jour!

Après avoir un instant savouré toutes ces béatitudes, Alice prit ses dispositions de travail. Elle se plaça du côté nord-ouest, afin d'avoir au premier plan de son tableau les deux fontaines, et plus haut, dans son encadrement de verdure, la partie ogivale du vieux prieuré derrière lequel se levait le soleil.

Liane, suivant sa laborieuse habitude, avait apporté quelque ouvrage d'aiguille, et se plaça non loin de sa sœur, au pied d'un grand frêne.

Quant à moi, tantôt assis dans l'herbe, tantôt allant et venant aux alentours, je causais avec mes compagnes ou bien leur rapportais quelques fleurs sauvages, quelques nouvelles de ce qui se passait à l'horizon. Je m'étais, en outre, muni d'un volume de Jocelyn, et lisais de temps en temps à haute voix les beaux vers de Lamartine. Jamais ils ne s'étaient trouvés plus en situation que là!

Alice applaudissait avec enthousiasme; Liane semblait de plus en plus émue, et finit même par pleurer.

Ce poème du sacrifice fraternel, n'était-ce pas, hélas! aussi son histoire?

Lorsqu'arriva l'heure du déjeuner, la nappe, ou plutôt la serviette, fut mise sur une pierre enverdée de mousse, et chacun de grand appétit fit honneur aux provisions dont nous nous étions pourvus à frais communs.

Puis, tandis que les deux sœurs se remettaient au travail, je montai jusqu'à l'emplacement de ce fameux château de Lassay, qui garde les souvenirs de la Grande Mademoiselle, de Mme de Pompadour, de Sophie Arnould, et dont les derniers vestiges, — un étroit pavillon sur une colline nue, — ne servent plus aujourd'hui que d'amers aux matelots.

A mon retour, Liane me dit :

— Nous venons d'entendre comme un bruit de pas dans la chapelle?

— C'est impossible, — répondis-je, — car elle est fermée d'ordinaire et si quelques promeneurs ne sont pas venus par le chemin que nous avons suivi nous-mêmes...

— Personne.

— Je vais voir.

A quelques pas en arrière de la ruine, dans une chaumière perdue sous les arbres, habite une bonne femme, gardienne des clefs.

Duhuc. — Francis Enne. — Arthur de Fonvielle. — Ulric de Fonvielle. — Paschal Grousset. — Ch. Habeneck. — Alph. Humbert. — J. Millière. — G. Puisseant. — A. Ranc. — Raoul Rigault. — E. Varlin. — A. Verdure.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

Les ministres se sont réunis lundi en conseil au palais des Tuileries, sous la présidence de l'Empereur.

Le conseil d'Etat s'est réuni mardi à deux heures, pour discuter le projet de loi portant abrogation définitive de la loi de sûreté générale de 1858.

La coïncidence de cette mesure de libéralisme et de confiance, avec les événements auxquels nous assistons, mérite d'être remarquée.

On a répandu le bruit que le Prince impérial serait atteint de la petite vérole, épidémie très-répendue, en ce moment, à Paris. Il paraît que ce bruit n'est pas exact et que le jeune prince n'a eu qu'une indigestion suivie de fièvre dimanche soir.

Il est question de la publication prochaine d'un journal politique quotidien, intitulé le *Signal*, dont les principales dépenses seraient payées par les princes d'Orléans.

A propos du nouveau mouvement préfectoral dont on parle toujours, l'*Opinion nationale* dit qu'il ne serait pas impossible que plusieurs des préfets changés restassent à leur poste. Ainsi, on dit que M. Bourlon de Rouvre, envoyé de Nantes à Bordeaux, resterait à Nantes; M. Le Provost de Launay, qui devait passer du Calvados dans la Haute-Garonne, resterait à Caen.

Un bruit qui nous paraît assez fondé veut que M. Prévost-Paradol soit prochainement appelé au poste de ministre plénipotentiaire à Washington.

On dit de nouveau que M. le marquis de La Valette serait à la veille de quitter l'ambassade de Londres. Mais cette fois on ajoute que ce serait sur le conseil de M. le président du Sénat, circonstance qui mérite d'être relevée.

Les *Débats* reproduisent purement et simplement la nouvelle qu'on aurait reçue de la mort du cardinal de Bonald, archevêque de Lyon, et de Mgr Plantier, évêque de Nîmes. Les journaux de Lyon publient des dépêches de Rome, 5 février, qui ne mentionnent pas plus ce dernier décès qu'ils ne paraissent avoir connaissance du premier. Le cardinal de Bonald est d'ailleurs fort mal.

La cérémonie des obsèques du maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angély a eu lieu mardi, à midi, aux Invalides.

Un décret, publié par le *Journal officiel*, porte que le corps du maréchal sera inhumé dans l'un des caveaux de l'hôtel des Invalides.

Les gardiens d'un de nos jardins publics viennent de faire arrêter un pauvre diable qui pêchait tranquillement à la ligne des poissons rouges dans le bassin. Pressé de questions par le commissaire de police, il a avoué qu'il ne mangeait pas d'autre friture. Mis sur la voie des aveux, il a confessé avoir regardé le cygne d'un œil intéressé en pensant aux services qu'il pourrait rendre accommodé aux marrons; c'est le même qui, au Jardin des Plantes, arrachait, sous prétexte de caresses leur laine aux mérinos et s'en fabriquait des matelas.

Son esprit industriel lui avait mérité le nom de Robinson.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Nous apprenons que la Compagnie des Charentes est en instance auprès du gouvernement pour obtenir la concession d'une ligne de chemin de fer allant du Mans à Niort, par Saumur, Montreuil, Thouars et Parthenay.

L'administration des postes vient de dresser une instruction réglementaire sur la transmission des sommes d'argent par voie télégraphique. Nous en faisons connaître les dispositions principales :

Le mandat-dépêche ne peut excéder la somme de 5,000 fr.

Il est livré par le receveur des postes au dépositaire des fonds, et sert de minute originale pour la transmission télégraphique.

Le mandat-dépêche est soumis à l'affranchissement intégral d'après la taxe d'une dépêche simple échangée entre le lieu du départ et le lieu de destination.

Le bureau télégraphique du lieu de destination doit tout à la fois expédier le mandat-dépêche au bureau de poste chargé du paiement et en donner avis aux titulaires.

Cet avis est taxé à 50 centimes, plus les frais éventuels d'express.

Ces indications suffisent dans la plupart des cas de transmissions pécuniaires. Pour les incidents exceptionnels, on peut s'adresser aux directeurs des bureaux de poste et des stations télégraphiques.

Le croup et l'angine couenneuse sont des maladies assez déterminées pour avoir leurs cases à part dans les statistiques médicales. Ainsi, à Paris, où les médecins sont en si grand nombre, où la plupart des pharmaciens sont médecins, où les spécialistes du larynx-abondent déjà, on ne compte pas

moins chaque deux jours trois victimes du croup, et chaque trois jours deux décès pour l'angine couenneuse.

Le *Peuple français* dit, à ce propos :

« Il y a quarante ans que le remède efficace à ces sortes de maladies a été inventé et expérimenté avec succès sur une petite fille qui est devenue une excellente artiste, Madeleine Brohan, par le docteur Guillon père, ancien chirurgien de Louis-Philippe. Le remède consiste dans l'insufflation du nitrate d'argent pulvérisé, au moyen d'un petit tube de verre muni d'une boule de caoutchouc qui, par la pression, fait office de soufflet.

Ce remède est à la portée de tout le monde. Un appareil aussi simple peut se trouver dans toutes les pharmacies, et le premier venu peut en faire l'application.

THÉÂTRE DE SAUMUR.

Le spectacle de lundi, malgré la gaité avec laquelle il a été exécuté, est cependant loin de nous satisfaire, complètement.

Quand donc sera-t-on fatigué de nous donner toutes ces petites pièces, qui ne sont que des exhibitions de femmes? Pour nous, nous le répétons ici, et nous le répéterons à satiété, nous préférons, de beaucoup, voir jouer les nouveautés de la Comédie-Française, de l'Odéon et du Gymnase, que toutes ces pièces plus ou moins assaisonnées de gros sel, qui ne font rire que par les cascades burlesques écloses, la plupart du temps, dans l'imagination des artistes.

Nous sommes loin de vouloir proscrire le genre comique et léger. Le rire est une excellente chose; il délasse de l'attention soutenue prêtée à une œuvre sérieuse; mais il fatigue, quand on en abuse.

MM. les directeurs croient-ils que le public ne puisse plus goûter les œuvres de nos maîtres, et qu'il ne lui faut plus que des danses et des ronds de jambes pour l'attirer dans la salle? Nous croyons pouvoir les rassurer à cet égard, et nous pensons que l'affluence des curieux, à la représentation promise de *Lucrece Borgia*, nous donnera complètement raison.

Rien n'empêchera alors de réaliser les promesses faites, de donner certaines nouveautés qui n'ont pas encore paru sur l'affiche.

J. B.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Paris, 9 février. — Une dizaine de barricades ont été formées cette nuit, principalement dans la rue du Temple et dans les rues environnantes.

La plupart ont été détruites sans résistance.

Un seul conflit sérieux aurait eu lieu rue

Oberkampf. On assure que des sergents de ville durent faire quelques charges, l'épée en main, qu'il y a eu plusieurs blessés, et que quelques coups de feu furent tirés par des perturbateurs, mais aucun par les agents de l'autorité.

A une heure du matin, la tranquillité régnait partout. La police a arrêté seulement les meneurs et les individus armés; au total, une centaine.

Les derniers avis constatent que les quartiers de la Villette, de la Bastille et du faubourg Saint-Antoine sont complètement tranquilles.

Par suite de l'arrestation de tous ses rédacteurs, la *Marseillaise* n'a pas paru ce matin.

D'après des renseignements dont nous ne sommes pas en mesure de contrôler la véracité, voici quel serait le plan des émeutiers.

Mettre le feu à tous les chantiers en construction;

Couper les conduits du gaz;

Faire sauter, dans certains endroits, les égouts au moyen de la poudre, de façon à empêcher la circulation des troupes.

Pour dernières nouvelles : P. GODET.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 8 janvier au 4 février.

N. D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOEUF.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS		
		1 ^{re} qual.	2 ^e qual.							
BOUCHERS.										
MM.										
1	Remare.	6	3	1	3	8	52	13	54	8
2	Tessier.	2	6	2	2	6	42	24	45	1
3	Touche.	1	3	4	2	6	3	25	4	11
4	Girard.	1	1	1	1	5	5	4	6	6
5	Vaillant.	1	1	2	2	8	1	2	5	5
6	Corbineau.	5	1	4	1	7	50	12	75	7
7	Laigle.	1	1	5	1	3	17	14	16	4
8	Prouteau.	1	1	5	5	3	17	12	21	1
9	Chalot.	5	1	2	2	23	2	8	33	1
10	Pallu.	2	1	6	3	1	20	6	30	45
PORCS.										
CHARCUTIERS.										
MM.										
1	Millerand.	1	1	1	1	1	1	6	16	1
2	Baudoin.	1	1	1	1	1	1	6	6	1
3	Baudoin-R.	1	1	1	1	1	1	10	9	1
4	Brunet.	1	1	1	1	1	1	3	8	1
5	Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	1	7	1
6	Sanson.	1	1	1	1	1	1	6	7	1
7	Sève.	1	1	1	1	1	1	6	4	1
8	Moreau.	1	1	1	1	1	1	7	17	1
9	Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	6	6	1
10	Rousse.	1	1	1	1	1	1	6	6	1
11	Raineau.	1	1	1	1	1	1	5	8	1

Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur le numéro de cette semaine de l'*Univers illustré*, qui contient plusieurs gravures d'actualité très-intéressantes. Nous citerons : L'oc-

XI.

— Le soleil tourne, — ne tarda pas à dire Alice, — et je n'ai plus mon effet. Levons la séance!

— Déjà! — fit Liane, qui se plaisait dans cette poétique oasis.

— Oublies-tu donc que j'ai remis mes écolières à ce soir? — Quelle heure est-il, monsieur?

— Deux heures et demie, répondis-je après avoir consulté ma montre.

— Bravo! — s'écria gaiement Alice, — il nous reste encore le temps de revenir par le plus long, de faire un tour dans la prairie. En avant! en avant!

Nous partîmes.

Mais à peine avions-nous dépassé le vert bocage de Saint-Arnould :

— Prenez garde, — dis-je, — prenez garde, Alice... Voici là-bas un gros nuage qui ne me semble annoncer rien de bon.

— Bah! — riposta-t-elle, — votre gros nuage voudra bien se tenir tranquille, jusqu'à ce que nous soyons rentrés au logis... Allons toujours!

(La suite au prochain numéro.)

J'allai les lui demander.

Par extraordinaire, elle me parut embarrassée, elle finit par me répondre :

— La porte est entr'ouverte.

Cette porte se trouve du même côté que la chaudière, juste à l'opposé des deux fontaines, et par conséquent de l'endroit choisi pour notre halte.

Quelqu'un pouvait donc être entré dans la chapelle sans que nous eussions pu le voir ni même soupçonner sa présence.

Effectivement la porte était entrebaillée.

Je la poussai sans bruit, je pénétrai de même dans la ruine.

Un complet silence.

Mais dans la profonde embrasure de l'ogive orientée vers les fontaines, il y avait un homme.

Un homme assis, ou plutôt agenouillé, dans l'angle de la partie pleine qui le masquait entièrement du dehors.

Je le reconnus aussitôt, c'était Anthime.

X.

Il regardait évidemment les deux sœurs; il était même tellement absorbé dans sa muette contemplation, qu'il ne me vit pas, qu'il ne m'entendit pas m'approcher de lui.

Enfin, je le touchai légèrement à l'épaule.

Il se redressa comme un homme réveillé en sursaut, et me reconnaissant, resta immobile, interdit, consterné devant moi.

J'eus donc tout le loisir de remarquer le changement qui s'était accompli sur son visage.

Ce visage, jadis si indifférent, si rude et si coloré, était maintenant très-pâle et portait comme l'empreinte d'une douloureuse mélancolie.

Dans ses yeux, qu'il oubliait d'essuyer, il y avait des larmes.

Ce fut même au point que, ému de cette étrange tristesse, je n'osai plus lui adresser des reproches.

Je me contentai d'étendre les bras vers les deux travailleuses, avec un mouvement de tête, avec un regard qui demandait :

— Pourquoi les épiez-vous ainsi?

— Oh! murmura-t-il avec un geste suppliant, ne leur dites pas que j'étais là!

Puis, comme j'hésitais à lui répondre :

— Je m'en vais, — ajouta-t-il en marchant à reculons vers la porte. — Oh! vous ne leur en direz rien, n'est-ce pas... je m'en vais.

Je fis un signe équivalent à une promesse; le pauvre garçon disparut.

Douter maintenant ne m'était plus possible; il at-

mais, il aimait une des deux sœurs, mais laquelle?

— Était-ce Alice? était-ce Liane?

— Je veux en avoir le cœur net, me dis-je, — oh! je le saurai.

Cet amour d'ailleurs prenait une telle respectueuse apparence que, loin de l'appréhender désormais, je me mis à l'envisager comme une sorte de faveur providentielle.

Les demoiselles Thévenot étaient pauvres; il était riche, lui!

D'ailleurs, je m'en regardais maintenant comme certain, cet homme était bon.

Puisque l'amour l'avait déjà tellement changé, qu'il jusqu'à quel point ne le métamorphoserait pas le bonheur?

Sans compter la douce et magique influence d'une intelligente compagne, qui se dévouerait à le transfigurer pour un tout autre avenir.

Pourquoi donc, mais pourquoi ne deviendrait-il pas le mari, sinon d'Alice, du moins de Liane?

Tout en analysant dans mon esprit ces pensées, j'étais revenu lentement vers mes deux compagnes.

— Eh bien? — me demandèrent-elles à la fois.

— Vous vous êtes trompées, — répondis-je, — il n'y avait là personne.

cupation militaire de l'usine du Creuzot, pendant la grève; le premier bal de la saison aux Tuileries; la célébration de la messe dans la salle du Concile; les travaux à la Halle aux vins; le portrait du duc de Broglie; la Revue comique du mois par Cham (douze gravures), etc., etc. — Les personnes qui ont l'intention de s'abonner à l'Univers illustré, ce véritable journal de la famille, feront bien de se hâter, car c'est seulement jusqu'au 15 de ce mois,

dernier délai, que l'administration du journal pourra délivrer aux abonnés les BELLES PRIMES GRATUITES dont l'énumération figure à l'avant-dernière page du numéro de cette semaine.

ABONNEMENTS POUR PARIS ET LES DÉPARTEMENTS. — Un an, 20 fr.; six mois, 10 fr.; trois mois, 5 fr.

Administration: passage Colbert, 24.

Toute maladie cède à la douce *Revalescière du Barry*, qui rend santé, appétit, digestion et sommeil. Elle gué-

rit, sans médecine, ni purges, ni frais, les dyspepsies, coliques, toux, asthme, étouffements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, diabète, faiblesse, phthisie, fluxion et tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. 72 000 cures, y compris celles de S. S. le Pape, le duc de Pluskow, Mme la marquise de Bréhan, etc., etc. — Six fois plus nourrissante que la viande sans échauffer, elle économise 50 fois son prix en médecines. En boîtes, 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — La *Revalescière* chocolatée

rend appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois mieux que la viande et que le chocolat ordinaire sans échauffer. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25; de 376 tasses, 60 fr., ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. TEXIER, place de la Bilange, COMMON, rue St-Jean, GONDRAND, rue d'Orléans, et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY ET CO., 26, place Vendôme, Paris. (457)

P. GODET, propriétaire-gérant.

L'Echo Saumurois est désigné pour l'insertion des Annonces judiciaires et des Actes de société.

A VENDRE
OU A LOUER,
Pour la Saint-Jean 1870,
UNE MAISON
Avec jardin et vignes,
Sise au Pont-Fouillard,

Occupée actuellement par M. Gouin, appartenant à M^{me} veuve BONTEMPS. S'adresser, pour les renseignements, à M. VÉRON, au Pont-Fouillard, ou à M. NEVEU, ferblantier, rue du Portail-Louis. (561)

MAISON,
CAFÉ ET RESTAURANT BEUROIS
Place du Roi René, à Saumur.

A VENDRE
OU A ARRETER,
Avec ou sans ses accessoires.
Les paiements à la volonté de l'acquéreur.
S'adresser à M. BEUROIS. (337)

A VENDRE
VOITURE, CHEVAL ET HARNAIS
Petite rue St-Pierre, 18.

A CEDER,
Pour cause de cessation de commerce,
UN MAGASIN
DE LINGERIE ET MODES
Très-bien achalandé
Et dans un bon quartier.
S'adresser au bureau du journal.

A CEDER
de suite,
UN RESTAURANT, bien achalandé, bon matériel et long bail, dans un bon quartier de Saumur.
S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE PORTION
DE LA MAISON BERGE
A Saumur, place Saint-Pierre, occupée par M. Martin, ébéniste, et composée d'une boutique, de deux chambres, grenier, cave, etc.
S'adresser à M. CHEDEAU, avoué à Saumur. (4)

Cabinet de FRANÇOIS PERCHER, expert-arpenteur à Saumur, en face de la Caisse d'Epargne.

Les personnes qui peuvent avoir des réclamations à exercer tant contre la succession de Marie Dodlard, en son vivant vendeuse, rue St-Nicolas, y décédée, veuve de Joseph Fourneau, que contre la succession de ce dernier, sont invitées à présenter leurs notes et mémoires, dans le plus bref délai, au cabinet dudit expert, sus-nommé, mandataire des héritiers.

AVIS.
M. JEAN
MAITRE RAMONEUR,
A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'il continuera, comme par le passé, de travailler pour les personnes qui ont bien voulu jusqu'à ce jour honorer de leur confiance. Il restera à Saumur l'hiver et l'été. (38)

L'AIGLE IMPÉRIAL LIBÉRATEUR

Compagnie d'Assurances et de Remplacements militaires,

Constituée conformément aux lois des 21 mars 1852, 1^{re} février 1868, et au décret impérial du 22 février 1868.

Etablie à Paris, 68, rue de Malte.

CONSEIL DE PATRONAGE :

MM. le marquis d'EXMIER-DOLBREUSE, propriétaire, président;
de LA PORTE DU THEIL, propriétaire;
le vicomte ARNAUD DE LA MÉNARDIÈRE, ancien avoué;
le comte de POUANT, propriétaire;
le baron F. DE SCHEIDLEIN, propriétaire.
Directeurs : J.-A. MARTINROCHE et C^{ie}.

Cette Compagnie a l'honneur d'informer les familles qu'elle traite les assurances avant le tirage au sort à prime fixe et en vue de deux chances, à des prix très-modérés. Elle engage les pères de famille, soucieux de leurs intérêts et de leur tranquillité, à s'adresser à elle et à ne pas traiter sans s'être renseignés sur ses prix.

Les conditions et prix d'assurances sont envoyés sur demande par lettre affranchie adressée au Directeur à Paris.

Les paiements n'ont lieu qu'après entière libération de l'assuré ou du remplaçant.

S'adresser au siège de la Compagnie, à Paris.

(On demande des agents dans chaque canton; on offre de fortes remises).

ARBRES FRUITIERS

CULTURE ET TAILLE RATIONNELLES ET ÉCONOMIQUES DES

POIRIER, POMMIER, PRUNIER, CERISIER

ou

1^o Moyens de préparer le sol et de planter économiquement pour avoir des arbres productifs et de longue durée; — 2^o Description des 30 meilleures variétés de poires pour espaliers et des 30 plus méritantes pour haute tige pour la consommation de l'été, de l'automne, de l'hiver et du printemps; — 3^o Formes nouvelles naturelles opposées aux formes théoriques et fantaisistes improductives et onéreuses; — 4^o Taille simplifiée; — 5^o Conservation des fruits; — 6^o Extinction des variétés anciennes et leur remplacement; — 7^o Silhouettes ou gravures des 45 meilleures poires de grandeur naturelle et gravées d'après nature; un espalier et une pyramide modèles, etc.; par V.-F. LEBEUF, horticulteur-pépinieriste. — **Un volume in-18 Jésus: 2 fr. 50 c.**

Pour recevoir cet ouvrage franco par la poste, envoyer 2 fr. 50 en timbres-poste à M. RORET, libraire-éditeur, rue Hautefeuille, 12, à Paris.

LES PETITS BOLLANDISTES.

VIE DES SAINTS

d'après

LES BOLLANDISTES, LIPOMAN, SURIUS, RIBADENEIRA;

Le P. GIRY.

Les Hagiologies et les Propres de chaque Diocèse et les travaux hagiographiques les plus récents,

Par M. l'abbé PAUL GUÉRIN.

SIXIÈME ÉDITION,

Entièrement revue, soigneusement corrigée et considérablement augmentée. 15 beaux volumes gr. in-8^o cavalier vergé, à 6 fr. le volume.

Comme ce titre l'indique, la nouvelle édition de la *Vie des Saints* que nous annonçons aujourd'hui peut être considérée comme ce qui a paru jusqu'ici de plus parfait, de plus complet en ce genre. Chaque *Vie* a été confrontée avec les *Acta Sanctorum*. Ainsi, ce qui distingue spécialement cette édition de toutes celles qui l'ont précédée, ce sont les nombreuses additions faites d'après les Bollandistes: elle a été pour ainsi dire retremée à cette source féconde. Non-seulement elle reproduit la substance de leurs immenses travaux, dissimulés en d'énormes in-folio, mais encore elle leur emprunte tous les faits, tous les détails propres à intéresser, à instruire et à édifier.

Non-seulement cet ouvrage donne pour chaque jour de l'année, en y ajoutant la date de la mort de chaque Saint, le *Martyrologe Romain*, traduit sur la dernière édition de Benoît XIV et annoté d'après Baronius; le *Martyrologe de France* et ceux des divers Ordres religieux: Carmes, Basiliens, Bénédictins, Cisterciens, Camaldules, Capucins, Franciscains, Dominicains, Servites, Trinitaires, Chanoines réguliers, Ermites de saint Augustin, Congrégation de Vallombreuse, etc.; les *Légendes* des Bréviaires de chaque diocèse, fleurs à demi-écloses, renfermant, en un charmant abrégé, les Vies de plusieurs milliers de Saints, avec toutes leurs beautés, avec toutes leurs

couleurs, et avec tous leurs parfums; mais encore on y trouve la Vie des Saints nouvellement canonisés, l'histoire des Bienheureux, entre autres celle des serviteurs de Dieu qui en 1867 ont été appelés aux honneurs d'un culte universel. Les contemporains morts avec un renom de sainteté eux-mêmes occupent une large place dans cette œuvre. Les PP. Liebermann, Muard, Le P. Ravignani, M. le curé d'Ars, etc., y revivent avec leur physiologie propre.

Afin d'augmenter l'intérêt du livre, des notes précieuses sur le culte, les reliques, les monuments de nos Saints ont été intercalées, et ces notes viennent des lieux mêmes où le culte est rendu, où les reliques et les monuments subsistent.

Chaque mystère, chaque dogme, chaque fête devient dans cette œuvre l'objet d'un discours où la théologie la plus profonde s'allie à la piété la plus tendre.

Il nous est donc permis de le dire sans exagération: cette *Vie des Saints*, la plus complète qui ait paru jusqu'ici, résume et remplace toutes ses devancières. Y souscrire c'est faire plus qu'une acquisition utile, indispensable même à tout chrétien, c'est aussi et surtout aider à la glorification des Saints et à sa sanctification personnelle.

Cette nouvelle édition aura 15 volumes grand in-8^o, avec des notes marginales pour analyser le texte et guider le lecteur, en lui indiquant tout de suite, dans la page, où le renvoie la table des matières, le passage qu'il cherche.

On peut consulter les articles publiés, sur cette *Vie des Saints*, par les journaux le *Monde*, l'*Univers*, la *Revue catholique*, etc.

Un exemplaire est déposé au bureau de l'*Echo saumurois*, pour les personnes qui désireraient examiner cet ouvrage.

S'adresser à Saumur chez Paul GODET, imprimeur-libraire, place du Marché-Noir.

On trouve dans la même maison tous les ouvrages édités par les librairies religieuses et scientifiques de Paris.

Conditions plus avantageuses que celles offertes par les voyageurs.

DE LA LOI SUR LA CHASSE

ÉTUDE

Par le chevalier de GLOUVET.

Prix: 1 franc.

A Saumur, chez tous les libraires.

BENEFICES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 8 FÉVRIER.			BOURSE DU 9 FÉVRIER.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1863.	73 25			73 20		05
4 1/2 pour cent 1854.	103 50		50	104		50
Obligations du Trésor.	490			450		
Ville de Paris 1869.	361 95		25	361 25		
Banque de France.	2880		10	2885		
Crédit Foncier (estamp.).	1725			1737 50		12 50
Crédit Foncier colonial.	412 50					
Crédit Agricole.	622 50		2 50	617 50		5
Crédit industriel.	650		2 50	650		
Crédit Mobilier (estamp.).	200		5	200		
Comptoir d'esc. de Paris.	695		5	696 25		1 25
Orléans (estampille).	986 25		1 25	985		1 25
Nord (actions anciennes).	1127 50		2 50	1125		2 50
Est.	597 50		1 25	597 50		
Paris-Lyon-Méditerranée.	993 75			993 75		
Midt.	628 75		1 25	628 75		
Ouest.	610		5	611 25		1 25
Charentes.	478 75		1 25	478 75		
Vendée.			3			
C ^{ie} Parisienne du Gaz.	1680			1680		
Canal de Suez.	333 75		1 25	336 25		2 50
Transatlantiques.	216 25		3 75	215		1 25
Cable transatlantique.	435		00	430		
Compagnie immobilière.	95		9	100		5
Emprunt italien 5 0/0.	54 35		30	54 55		20
Autrichiens.	777 50		1 25	778 75		1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	510		2 50	507 50		2 50
Victor-Emmanuel.	55			55		
Crédit Mobilier Espagnol.	406 25		1 25	405		1 25
Est-Hongrois.	316		2 50	308 75		1 25
Foncier autrichien.	930		5	932 50		2 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'Etat, remboursables à 500 fr.						
Nord.	347 50			347 50		
Orléans.	340			341		
Paris-Lyon-Méditerranée.	336 50			335		
Ouest.	336			335 50		
Midt.	335			335		
Est.	341			340 50		

Saumur, P. GODET, imprimeur.